



Jean-Michel VARDALAS
Co-secrétaire général

À

Mme la ministre de l'Enseignement supérieur,
de la Recherche et de l'Innovation
110 rue de Grenelle
75700 PARIS SP

Montreuil, le 28 février 2019

Nos réfs : 19SG/JMV/080
Madame la ministre,

Depuis de nombreux mois nous dénonçons les multiples violences faites aux citoyen-nes qui usent de leur droit à manifester leur désaccord avec la politique menée depuis l'élection du président de la République actuelle. Tout particulièrement ces derniers jours envers des militant-es et responsables syndicaux qui font l'objet de tirs délibérés avec des équipements de répressions policiers dits « létaux » dont notre confédération et la Ligue des droits de l'homme ont réclamé la suppression.

Nous demandons depuis plusieurs semaines le retrait de votre projet d'augmentation des droits d'inscription pour les étudiants hors Communauté européenne, qui est contraire au droit humain fondamental à la non-discrimination et à l'égalité de traitement de toutes et tous. L'élévation du niveau des connaissances, l'élaboration des savoirs et leur diffusion passent par l'accès au plus grand nombre ET par la diversité des publics, notamment extra-communautaires. La multiplication par quinze des droits d'inscription qui finira par concerner l'ensemble des étudiant-es participe de la casse de notre service public.

C'est la remise en cause des valeurs humanistes et universalistes de l'Université française dont nous avons hérité collectivement. La CGT FERC Sup porte le projet d'un service public national d'enseignement supérieur et de recherche gratuit, laïque, démocratique et émancipateur ouvert au plus grand nombre dans l'établissement et la formation de son choix sur l'ensemble du territoire. Le service public d'enseignement supérieur est notre bien commun et nous refusons les projets que votre gouvernement impose (financiarisation des études, sélection et Parcoursup, course à l'élitisme, regroupements d'établissements..).

La CGT FERC Sup conteste cette politique de destruction et pour que les personnels des établissements d'enseignement supérieur et de recherche puissent exprimer leur opposition à ces mesures et à ces attaques aux côtés de la jeunesse, nous déposons un préavis de grève à compter du lundi 12 mars 2019, pour une durée d'un mois.

En conséquence, je vous prie de bien vouloir considérer ce courrier comme valant **préavis de grève à partir du 12 Mars 2019**, ainsi que pour les nuitées en amont et en aval de celle-ci pour les agents travaillant en horaires décalés.

Soyez assurée, Madame la ministre, de notre attachement indéfectible aux vertus du Service public et aux valeurs de la Fonction publique.

Jean-Michel VARDALAS
Co-secrétaire générale de la CGT FERC Sup

CGT FERC Sup • Union Nationale des syndicats CGT des établissements d'Enseignement Supérieur et de Recherche

CGT en toute liberté

Case 544 – 263, rue de Paris – 93515 Montreuil Cedex
Tél : +33 155 827.628 • Télécopie : +33 149 880.743
ferc-sup.sg@ferc.cgt.fr • www.cgt.fercsup.net